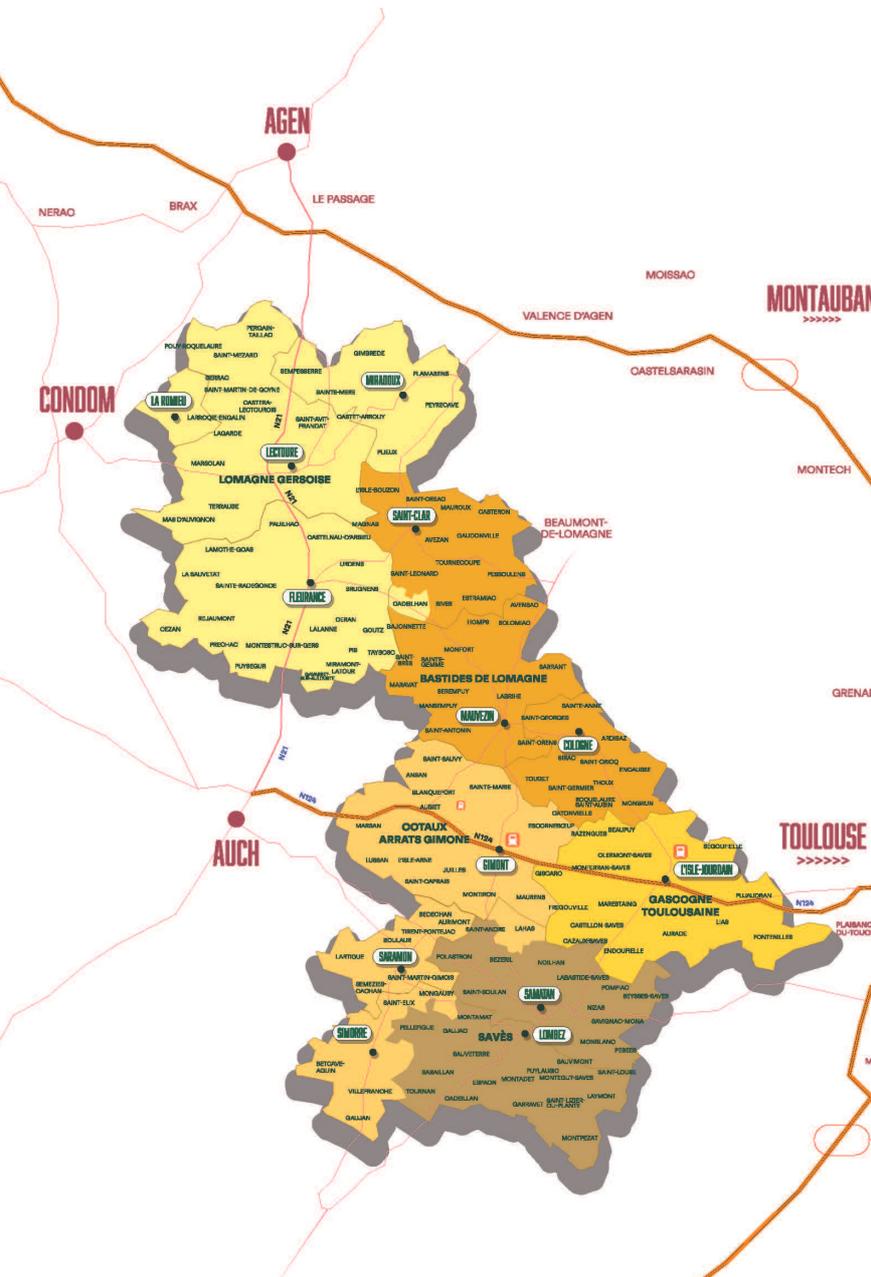


CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET LEADER 2023 - 2027

RÉSUMÉ EN 4 PAGES

PETR du Pays Portes de Gascogne

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Le Pays Portes de Gascogne

Un territoire rural à l'Est du Gers, composé de cinq communautés de communes et structuré en Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) :

- La CC Bastides de Lomagne
- La CC Coteaux Arrats Gimone
- La CC Gascogne Toulousaine
- La CC Lomagne Gersoise
- La CC du Savès

Chiffres clé : 159 communes; 69 281 habitants et 2082 km².

Un GAL à l'échelle du PETR qui porte également les contractualisations avec l'Etat (CRRTE) et avec la Région (CTO).

Un territoire de projet créé en 2001, avec un périmètre inchangé depuis et qui porte depuis sa création des GAL LEADER.

RÉSUMÉ DU DIAGNOSTIC



ATOUTS

- Un renouvellement démographique important au Sud et à l'Est du territoire
- Une structuration en services publics importante
- Un territoire en renouvellement sociologique constant
- Une agriculture avec des signes officiels de qualité et des produits reconnus
- Un tourisme en développement avec un marqueur affirmé : le slowtourisme
- Une structuration en offices de tourisme qui couvre l'ensemble du territoire
- Des compagnies professionnelles de renommée
- Des pôles culturels structurants en culture scientifique et technique, arts visuels, illustration, lecture et écriture
- Un projet culturel historique et défendu par les élus du territoire
- Des équipements culturels de qualité qui font référence (réseau de cinémas et librairies indépendantes notamment)
- Une organisation des acteurs en Labo Culturel pour accompagner le projet culturel de territoire
- Une diversité d'acteurs culturels installés sur le territoire
- Un territoire engagé depuis 10 ans dans une démarche de transition énergétique
- Des citoyens engagés qui investissent leur épargne dans des énergies renouvelables (SAS Energie Citoyenne)



FAIBLESSES

- Des paysages profondément modifiés par l'urbanisation non maîtrisée et l'agriculture intensive
- Un manque de services de santé et médico-sociaux
- Des difficultés de mobilité pour les habitants
- Une offre de logements peu adaptée aux jeunes et aux ménages fragiles
- Une faible transformation des produits sur place
- Un déficit d'attractivité du territoire et des difficultés de recrutement/maintien des salariés
- Des liens distendus entre monde économique et formations
- Une disparition des commerces de proximité
- Des moyens humains et financiers encore insuffisants pour le secteur de la culture
- Des équipements culturels mal répartis et insuffisamment structurants
- Un manque de lisibilité des politiques culturelles
- Une difficulté à toucher les publics et plus particulièrement les jeunes
- Des déplacements qui polluent et des solutions difficiles à trouver
- Un habitat consommateur d'énergie pas suffisamment rénové
- Une agriculture fortement émettrice de GES
- Un territoire vulnérable aux changements climatiques (sécheresse, ressource en eau, mouvements de terrain, érosion des sols, inondations)



OPPORTUNITÉS

- Des contrats de coopération et de réciprocité entre le Pays et les villes d'Agen, Toulouse et Montauban pour veiller à l'équilibre territorial
- Le projet de développement de la pratique du vélo porté par le Pays Portes de Gascogne
- Un label Territoires d'Industrie
- Les projets Vélos de Pays et Itinéraires Artistiques
- L'adoption du 5ème schéma de développement touristique du Gers qui met en avant l'itinérance
- L'engagement du territoire dans une démarche de transition vers une économie circulaire
- Une économie sociale et solidaire en développement qui offre des emplois qualifiés et attractifs et répond à des besoins nouveaux
- Des projets territoriaux coordonnés par le Pays et des communautés de communes qui développent des services culturels
- Le développement de l'Education Artistique et Culturelle à travers une convention entre le Pays et la DRAC
- Des PCAET et un soutien de l'ADEME à travers un contrat d'Objectif Territorial
- Une Région engagée dans une démarche REPOS avec des moyens offerts aux collectivités



MENACES

- Le risque de rupture de communication entre néo-ruraux et ruraux
- Une agriculture soumise au changement climatique et à la diminution de la ressource en eau
- Une fragilité des financements dédiés à la culture
- Une absence de vision à moyen terme en matière de politiques culturelles
- Une précarité du monde de la culture accentuée par la crise COVID
- La forte tension à venir sur la ressource en eau du territoire, dépendant du système NESTE
- Une crise sanitaire puis économique qui modifie les priorités

RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN D'ACTION

Une stratégie issue du projet de territoire 2021-2041 du Pays Portes de Gascogne et qui répond aux ambitions du Pacte Vert de la région Occitanie.

PROJET DE TERRITOIRE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PACTE VERT
  	Soutenir et accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Garantir une soutenabilité et une solidarité financière Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive Préserver et développer des emplois de qualité
 	Soutenir et accompagner l'implantation de nouveaux espaces vecteurs d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé et le bien-être des habitants Préserver et développer des emplois de qualité Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
 	Soutenir le développement de filières économiques, agricoles et alimentaires locales et des circuits courts de proximité	<ul style="list-style-type: none"> Garantir une soutenabilité et une solidarité financière Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive Préserver et développer des emplois de qualité
	S'adapter aux nouvelles tendances touristiques	<ul style="list-style-type: none"> Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions
 	Accompagner la mise en œuvre des PCAET et du label "Territoire engagé dans la transition écologique" sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter au changement climatique Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive
 	Préserver notre environnement, la biodiversité, la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter au changement climatique Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions Améliorer la santé et le bien-être des habitants
  	Expérimenter de nouvelles formes de mobilités plus inclusives et moins polluantes	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter au changement climatique Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables Améliorer la santé et le bien-être des habitants
 	Proposer des services innovants, adaptés aux attentes de habitants	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé et le bien-être des habitants Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
 	Accompagner l'émancipation sociale sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé et le bien-être des habitants Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
 	Proposer une offre culturelle de qualité et de proximité aux habitants du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé et le bien-être des habitants Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables

3 enjeux du projet de territoire du Pays Portes de Gascogne



Transitions



Attractivité



Cohésion / Bien-vivre

LA MAQUETTE FINANCIÈRE SOLLICITÉE

Fiche Action n°	Nom de la FA	Total des paiements prévus		
		FEADER	Dépense publique nationale	Aide publique totale
1	Economie	600 000 €	150 000 €	750 000 €
2	Transition écologique	800 000 €	200 000 €	1 000 000 €
3	Attractivité et inclusion	600 000 €	150 000 €	750 000 €
4	Animation	400 000 €	100 000 €	500 000 €
5	Coopération	100 000 €	25 000 €	125 000 €
TOTAL		2 500 000 €	625 000 €	3 125 000 €

LES MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le GAL met en œuvre la stratégie et sélectionne les projets; Le GAL est constitué d'un collège public (12 membres titulaires) et d'un collège privé (13 membres titulaires). Un collège consultatif constitué « d'experts » permettra d'accompagner le GAL dans ses décisions.

Le GAL est guichet unique : il réceptionne les dossiers et les transfère au service instructeur.

L'équipe technique accompagne les projets pour répondre aux critères de sélection et accompagne les porteurs de projets dans le montage administratif des dossiers (pré instruction).

L'équipe technique est composée d'une **animatrice Leader à temps plein** et d'une **gestionnaire Leader à mi-temps**. Intervenant sur diverses missions – Projet Culturel de Territoire, Transition Ecologique et Energétique, Mobilité et Tourisme – les autres membres de l'équipe technique participent au programme LEADER, à travers diverses fonctions :

- l'émergence et l'enrichissement des projets
- l'orientation des porteurs de projets vers le FEADER
- le suivi et la mise en cohérence des actions, avec les commissions thématiques.

La Région (service instructeur) instruit les demandes d'aides et de paiement et s'occupe des conventions.



Le Gal est garant de l'esprit du programme LEADER et de la sélection de projets présentant une réelle plus-value en matière de créativité et d'innovation, d'expérimentation, de partenariats public-privés, de mise en réseau, de coopération et de transversalité.

Pour cela il se dotera de procédures d'accompagnement et d'outils de sélection parmi lesquels une grille de sélection qui sera élaborée en début d'année 2023 avec des critères permettant de sélectionner les projets les plus cohérents avec le programme Leader.